

Recommandations

-4-

Afin de préserver le caractère du bâtiment, les préconisations sont les suivantes :

- Préserver les contrevents en bois et leurs ferrures
- Les entretenir régulièrement. L'entretien des contrevents est réalisé sur des supports propres et secs. Il consiste à enlever la peinture à l'aide d'une brosse métallique douce, les réparer en utilisant la même essence de bois puis la repeindre. Une finition à l'huile est recommandée. Les ferronneries sont contrôlées. Les peintures et ferrures sont traitées contre la corrosion. Lorsque les contrevents sont peints, les ferronneries peuvent l'être aussi, de la même couleur que celle utilisée pour le bois des contrevents.
- La couleur des contrevents est choisie en accord avec celle de la façade. En secteur ancien, les contrevents sont toujours peints, aussi, les vernis, les lasures colorées et le blanc pur sont à proscrire.

A ne pas faire

- Les fenêtres avec caisson de volet roulant extérieur sur du bâti ancien.
- Les fenêtres avec contrevents constitués d'un autre matériau que le bois.
- Les fenêtres avec persiennes constituées d'un autre matériau que le bois ou le métal.



Caisson de volets roulants
à l'extérieur



Contrevents en PVC



Volets roulants

Fiche mise à jour en avril 2016 (SF/LD/SV)



STAP
90 avenue de la République



Portail Entrée du STAP



Gare

-1-

Les MENUISERIES et les contrevents les fenêtres

Nous vous rappelons que, conformément à l'article R 421-17 a/ du code de l'urbanisme, tout remplacement des menuiseries (fenêtres, portes, contrevents,...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable exemptée de permis de construire à déposer en mairie, accompagnée de dessins détaillés (plans, coupe verticale, élévation extérieure) des menuiseries projetées et de photographies.

Les Fenêtres

Types de fenêtres dans le Cantal

Dans les bâtiments anciens, le type de fenêtre le plus ancien présente un cadre avec meneau central et traverse en pierre (XVIème – XVIIème siècle) puis un cadre avec meneau central en bois (XVIIème – XVIIIème siècle) qui découpe l'ouverture en quatre vantaux. Ce découpage a été progressivement remplacé par des fenêtres dites « à la Française » à deux vantaux avec des rangées de petits carreaux (XVIIIème siècle).

Aujourd'hui en secteur ancien le type de menuiseries le plus répandues est une fenêtre en bois à deux vantaux de trois ou quatre carreaux par vantail (XIXème – XXème siècle).



Il nous apparaît utile de rappeler qu'en abord de Monument Historique, dans les sites protégés, les secteurs sauvegardés et, de manière générale, pour l'ensemble du bâti ancien, il est impératif de respecter un certain nombre de règles.

Sur les constructions anciennes et les bâtiments de qualité, **les menuiseries en bois peint doivent être conservées et restaurées**. Dans tous ces cas, **les menuiseries autres que celles en bois ne sont pas adaptées**. Des profils en aluminium, PVC, etc... peuvent être acceptés uniquement sur des bâtiments neufs, à l'exception des portes qui doivent rester en bois.

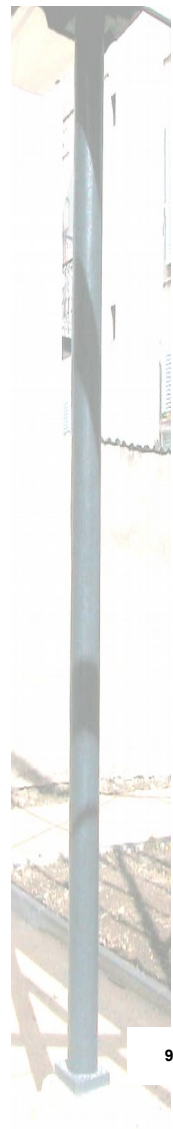
Recommandations

Il faut traiter régulièrement le bois avec des produits agréés par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement (CTBA) et renouveler la peinture.

Lorsque les fenêtres sont peintes, une couleur claire est choisie.

Lorsque cela est possible, préférer la réparation au remplacement des fenêtres abîmées :

- Pour remédier aux défauts d'étanchéité, poser des joints d'étanchéité. Ils permettent en effet d'améliorer le confort de l'habitation tout en préservant les anciennes fenêtres. Ils sont réalisés en différents matériaux. Les silicones extrudés sont les plus intéressants sur le marché, le modèle clip étant le plus simple d'emploi. Ils sont fixés en particulier au niveau du battent et de la traverse basse par insertion dans une rainure ou un clouage.



- 2-
- Lorsqu'un montant ou une traverse chevillée sont endommagés, les remplacer.

Lorsqu'un remplacement s'avère nécessaire, il doit impérativement se faire à l'identique (même matériau, même profil, même fonctionnement).

Remplacement des menuiseries : points à respecter

Dans le cas d'un remplacement de menuiseries, il vous appartient de veiller à ce que chaque fenêtre nouvelle s'insère parfaitement dans la baie qui l'accueille.

Pour cela, il convient de respecter les points suivants :

- **Cadre Dormant (1) et (9)** : la partie visible (cochonnet) du cadre ne doit jamais excéder 2cm. Refouiller la feuillure le cas échéant.

- **Fenêtre à linteau cintré** : la traverse haute et le dormant doivent épouser la forme du linteau. Pas de vantaux rectangulaires dans les baies cintrées.

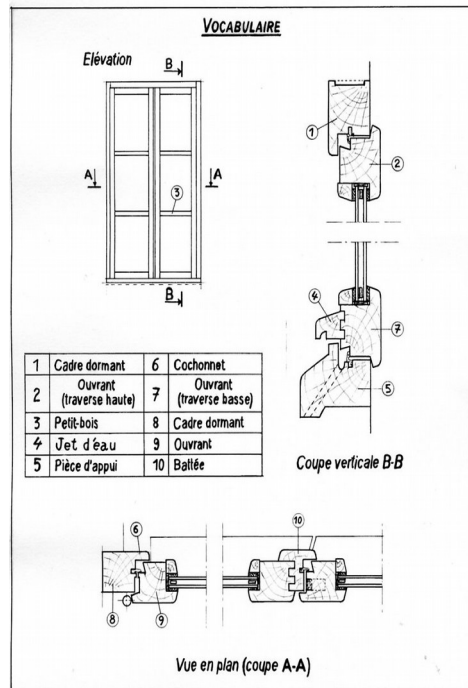
- **Les ouvrants à la française** : possèdent toujours une battée (10). Celle-ci devra être la plus fine possible, et n'excèdera jamais 12 cm. Ils ne doivent pas comporter de dispositif oscillo-battant sur les bâtiments anciens (à remplacer par un entrebâilleur permettant d'entrouvrir les fenêtres).

- **Les petits bois (3)** : les plus fins possibles, il conviendra de les chanfreiner pour ne pas réduire le volume et de privilégier des petits bois fonctionnels. En aucun cas, les petits bois ne seront pas insérés entre les vitres composant un double vitrage. Dans tous les cas, les fenêtres traditionnelles sont divisées en trois ou quatre carreaux par vantail.

- **Les impostes**, présentes seulement dans les très grandes baies, doivent être ouvrantes à la française.

- **Les menuiseries** sont toujours à peindre : les vernis, le blanc pur ou les lasure colorées ne sont pas autorisés.

- **Couleurs possibles** : gris clair, gris bleu, gris vert.



Fenêtre XVIème siècle



Fenêtre XVIIème siècle (exemple répertorié à La Rochelle)

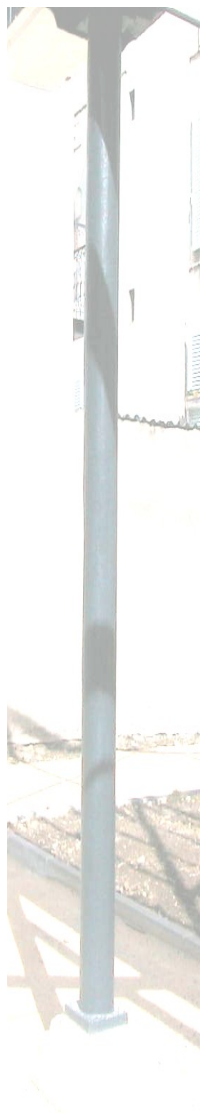


Fenêtre XVIIIème siècle



Fenêtres XIXème siècle

Exemples de fenêtres présentes sur le territoire



A ne pas faire

- Petits-bois entre double vitrage (invisibles sous certains angles).
- Battées centrales trop larges (max 12 cm), à profil plat non mouluré
- Matériaux PVC



Menuiseries en PVC



Battée centrale trop large



Menuiseries en PVC

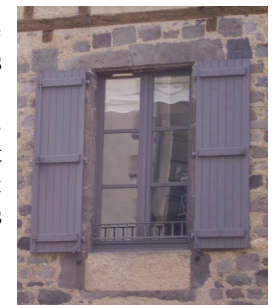
Nota : Les problèmes phoniques sont résolus en augmentant l'épaisseur du vitrage. Le double vitrage ne résout que les problèmes thermiques.

Les Contrevents

Les différents types de contrevents

Le terme de **volet** désigne un panneau de bois, **situé à l'intérieur d'une habitation**, qui permet de clore la baie d'une fenêtre alors que le terme de **contrevent** explicite la notion de parement qui obture l'espace créé par l'édification d'une baie en se positionnant **de manière extérieure** à cette ouverture.

L'obturation des fenêtres des bâtiments anciens s'effectue par un système de **contrevents battants en bois** souvent soigneusement ouvragés. Les plus anciens sont des contrevents en bois pleins avec un tablier à planches jointives, reliées au niveau des ferrures par deux barres horizontales. Les contrevents battants pleins doivent être en bois peint (les matériaux autres que le bois ne sont pas adaptés). Ceux-ci devront être fixés sur des gonds classiques existants et ferrés par des pentures sobres, sans découpes pseudo-rustiques, engravées dans le bois et peintes de la même couleur que les contrevents. Il n'y aura pas d'écharpes sur les volets pleins



Les contrevents à persiennes en bois apparaissent au XVIIème siècle, ils sont constitués d'un cadre assemblé selon les techniques classiques de la menuiserie et de panneaux en bois massif à plate bande ou à lamelles fixes ou articulées pour moduler l'éclaircissement.

Les contrevents à persiennes en métal apparaissent à la fin du XIXème siècle. Ils sont composés de plusieurs vantaux ajourés et repliables sur eux-mêmes qui servent à arrêter les rayons directs du soleil tout en laissant l'air circuler.



Les volets roulants (bois, aluminium ou PVC) ne sont autorisés que sur les immeubles en comportant à l'origine (en général, des **immeubles postérieurs au début du XXème siècle**). Ils sont totalement **interdits**, quel que soit l'immeuble, s'ils comportent des caissons apparents à l'extérieur (blocs fenêtres y compris) ou des retombées visibles en linteaux.